

L'ajournement

bureau d'information. Une fois toute cette superstructure en place, il n'y a plus de fondation pour la porter!

Je le répète, il y a à Vancouver un personnel d'environ 80 personnes pour faire marcher le pénitencier de la Colombie-Britannique, la prison de Matsqui et le système à sécurité minimum. C'est-à-dire un fonctionnaire environ à Vancouver pour dix prisonniers. Qu'est-ce que c'est que cette stupidité, monsieur l'Orateur? Si le solliciteur général tient vraiment à avoir un service pénitentiaire sain, novateur et efficace, il va remettre de l'ordre dans les priorités financières et la gestion de son ministère, sans s'occuper du président du Conseil du Trésor. Il faut qu'il embauche pour le service pénitentiaire du personnel capable de s'acquitter de sa mission, et il le trouvera s'il offre des traitements intéressants.

Que le solliciteur général prenne donc sa tâche au sérieux. Qu'il mette l'argent où il faut, au service direct de ceux qui sont directement chargés de garder les criminels qui menacent la société. S'il mettait cet argent à la base plutôt qu'au sommet, le moral serait bon au service pénitentiaire. Les départs seraient moins nombreux, et nous aurions l'ordre et la sécurité que le gouvernement nous promet.

M. Hugh Poulin (secrétaire parlementaire du solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de participer avec le député de Surrey-White Rock (M. Friesen) à cette heure tardive. J'aimerais parler de la question qu'il a posée le 29 mars 1976 quand il a déclaré que 33 des 43 employés de la division de la socialisation du pénitencier de la Colombie-Britannique ont démissionné ou ont été mutés en 1975, et que 75 p. 100 des surveillants sont en poste depuis moins de six mois.

Le Commissaire des pénitenciers m'informe que la division de la socialisation du pénitencier de la Colombie-Britannique se composait de 43 employés jusqu'à il y a quelques mois quand trois d'entre eux ont été mutés pour organiser le centre régional de réception de la région du Pacifique. La division de la socialisation comptait donc 40 postes. Au cours de la dernière année civile, 15 d'entre eux sont devenus vacants suite à cinq démissions, six mutations, trois promotions et le décès d'un employé. Monsieur l'Orateur, 12 de ces postes ont maintenant été comblés et

trois sont actuellement vacants. Légèrement plus de 35 p. 100 ont quitté, et pas tous parce qu'ils étaient insatisfaits. Le député a parlé de 75 p. 100.

Le roulement de personnel a diminué de façon appréciable au cours du premier trimestre de cette année. Depuis l'incident de prise d'otages à l'été de 1975, certains changements ont été apportés à l'organisation de l'établissement. On a mis l'accent sur la formation du personnel à l'intérieur de l'établissement et un agent de formation du personnel a été nommé, qui dispose d'installations de formation. On prévoit que ce changement d'attitude à l'égard de la formation du personnel aura un heureux effet sur le moral des employés, car elle les familiarisera davantage avec les principes de la direction et les problèmes de l'établissement.

● (2210)

On a nommé un nouveau directeur adjoint des services pour remplacer le précédent qui a pris sa retraite. Également on a désigné un nouveau directeur adjoint de la sécurité, spécialiste en direction du personnel. On a aussi nommé un nouveau directeur adjoint des ateliers et on lui a confié la tâche de réorganiser les ateliers industriels afin d'intensifier le travail et d'accroître la production. On prévoit que ces nominations apporteront une nouvelle vitalité et assureront la stabilité de l'établissement.

Le député de Surrey-White Rock a aussi déclaré que 75 p. 100 des gardiens au pénitencier de Colombie-Britannique avaient moins de six mois de service. En fait, seulement 34 des 187 gardiens en poste en 1975 avaient moins de six mois de service, c'est-à-dire à peu près 18 p. 100 de l'effectif de surveillance. Le roulement du personnel est considéré comme normal en Colombie-Britannique pour ce genre d'emploi.

Je voudrais maintenant rappeler ce qu'a dit plus tôt le solliciteur général (M. Allmand) à savoir, qu'il a une confiance totale dans le directeur du pénitencier de la Colombie-Britannique. Comme il l'a dit à la Chambre en réponse à la question orale du député, celui-ci sera sans doute prêt à changer l'opinion qu'il avait de l'administration de ce pénitencier quand il aura lu le rapport qui, vraisemblablement, sera publié sous peu.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 13.)